



200 emplois menacés à Corse Matin

Les représentants syndicaux SNJ, FO, STC et CGT de Corse-Matin (Sociétés Corse Presse, Corse-Matin Publicité, Corse Distribution) tiennent à alerter et faire part de leur vive inquiétude quant à l'avenir de leurs entreprises et de leurs 200 emplois.

Ceci pour deux raisons :

- Une situation financière des plus inquiétantes qui menace sa pérennité.
- Une bataille d'actionnaires surréaliste.

Nous ne prenons pas parti dans le bras de fer qui oppose nos actionnaires. Cependant, nous exprimons l'anxiété des personnels quant aux conséquences sociales qu'engendrerait **une liquidation. D'autant que nous devinons aisément qu'elle pourrait être une perspective alléchante pour des actionnaires et/ou de futurs repreneurs.**

Nous rappelons que 200 emplois difficilement requalifiables sur le marché du travail insulaire et la vie de 200 familles corse sont en jeu. Nous rappelons également que la préservation de l'unique quotidien de presse écrite en Corse représente un enjeu majeur en matière d'accès pluriel à l'information, pour toute une population.

Le maintien de ces emplois et le redressement de cette entreprise et de ce journal sont parfaitement possibles, dès lors que des dirigeants, en auraient la volonté et les compétences. Etant entendu que cela ne pourra se faire qu'en concertation avec les instances représentatives du personnel.

Dès son arrivée dans le capital de Corse-Matin en 2018, CM Holding (officiellement 49% aujourd'hui) s'est vu confier la direction opérationnelle des trois entreprises par le groupe La Provence-Bernard Tapie (officiellement 51% à ce jour).

Au cours des trois années écoulées deux plans de départs « volontaires » ont été effectués baissant considérablement la masse salariale. La situation financière n'a cependant cessé de se dégrader dans des proportions d'autant plus alarmantes que les instances représentatives du personnel n'ont toujours eu qu'une communication partielle, absente ou illisible des documents comptables. Et qu'aucun plan d'orientations stratégiques ne leur a été dévoilé, malgré des demandes répétées.

Une procédure pour délit d'entrave a d'ailleurs été entamée **en mars** auprès de l'inspection du travail.

Les salariés ont découvert, médusés dans tous les médias, sauf celui dans lequel ils travaillent, que les actionnaires de CMH semblent ne pas vouloir assumer cette situation « critique », si l'on en croit leur communiqué de presse. CMH y exprimait en effet à la fois sa volonté de se retirer du capital et son absence de responsabilité quant à la gestion.

Chacun des actionnaires propose désormais à l'autre, la reprise à 100% du journal pour l'€ symbolique, créant ainsi une situation de blocage inacceptable. Dans le contexte financier de l'entreprise, on peut craindre légitimement que ce blocage conduise, volontairement ou pas, à une liquidation à brève échéance.

Nous sommes prêts au dialogue. Mais réaffirmons notre détermination à ne pas laisser les emplois de 200 salariés et l'unique quotidien de l'île être les victimes d'une gestion calamiteuse et de négociations actionnariales opaques. Pas plus que nous ne laisserons les instances représentatives du personnel piétinées par un manque de respect, la rétention des informations qui leurs sont dues et le report ou l'annulation des consultations légalement obligatoires.